



Séance du conseil d'administration du CGDIS du 27 février 2025

La réunion du conseil d'administration du CGDIS s'est tenue au sein du Centre National d'Incendie et de Secours.

Les **affaires du personnel** ont été évacuées avec notamment 1 adaptation de poste, 5 engagements, 4 mutations internes, 3 départs, 1 nomination définitive, 9 avancements et promotions, 4 attributions de primes, 4 nominations de commissions d'examen, 7 réductions de la période d'initiation et une demande d'autorisation pour activités accessoires.

Le conseil d'administration a statué sur une demande de recours gracieux quant à une décision prise lors de la plénière de novembre 2024.

Le tableau des **emplois managériaux** a été approuvé reprenant les démissions :

CIS	Fonction
Mondercange-Reckange	Chef CIS
Mondercange-Reckange	Chef CIS adjoint
Redange	Chef CIS adjoint
Rumelange	Chef CIS adjoint

Ainsi que les nominations :

CIS	Fonction
Mondercange-Reckange	Chef CIS
Mondercange-Reckange	Chef CIS adjoint
Redange	Chef CIS adjoint

Service

Gestion du personnel	Chef de service
----------------------	-----------------

Vu le fait que la formation des infirmiers en anesthésie et réanimation sera organisée à partir de l'année scolaire 2025/2026 par l'Uni.lu, le conseil d'administration a approuvé la **résiliation de la convention** conclue en la matière avec l'école nationale de la santé.

Comme chaque année, l'Institut National de Formation de Secours a procédé à une révision du **Référentiel Emploi et Activités** et a proposé des modifications, approuvées par le conseil d'administration. Dans ce cadre, le texte du **Règlement intérieur**, dont notamment le chapitre portant sur l'INFS, a également connu des adaptations.

Le conseil d'administration a approuvé la demande de **prestation d'heures supplémentaires** par les pompiers professionnels dans le cadre de dispositifs prévisionnels de sécurité, mis en place pour des évènements d'envergure.

Lors de la réunion du conseil d'administration de décembre, le projet **d'acquisition d'un bateau incendie/sauvetage** pour des besoins d'interventions sur la Moselle, en collaboration avec la Rhénanie-Palatinat, a été présenté. Suite à cette présentation, le conseil d'administration a approuvé la demande de co-financement à adresser à INTERREG.

Les changements apportés au **registre des signatures financières**, suite à des remaniements au cadre du personnel, sont approuvés.

Lors de sa plénière de mars 2024, le conseil d'administration a approuvé la **procédure de reclassement et d'exclusion de pompiers volontaires** ne remplissant, entre autres, pas les conditions prévues par le Référentiel Emplois et Activités. Suite à l'achèvement des premières procédures, le conseil d'administration s'est prononcé sur l'exclusion de deux membres des rangs des pompiers volontaires.

Une modification à la liste des délégations consenties au directeur général, figurant comme annexe au **Règlement d'ordre intérieur** du conseil d'administration, a été approuvée.

Au cours de la matinée, le Président a procédé à l'assermentation d'un chargé de gestion dirigeant.